

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 4

Absents : 1

Date de convocation : 31 août 2023

Date d'affichage : 31 août 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - RAMBAUD Marie-Pierre - MARTIN Jean-Marie - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel

Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à RIVAS Natacha) - MAGNIN Carine (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - GRANGE Guy (donne procuration à GRANGE Michel) - GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine)

Était absent : CLAPPIER Pascal

Monsieur RETORNAZ André est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 23-09-099

Objet : Budget principal : décision modificative budgétaire n°3

Rapporteur : Natacha Rivas, adjointe au maire.

Je vous présente la décision budgétaire modificative n°3 sur le budget principal, qui consiste en des ouvertures et virements de crédits afin de prendre en compte de nouvelles recettes et dépenses et d'en ajuster certaines autres.

Cette décision modificative se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 11/09/2023

Reçu en préfecture le 11/09/2023

Publié le 11/09/2023



ID : 073-217303064-20230907-23_09_099-DE

Designation	Dépenses		Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits		
FONCTIONNEMENT				
D-023 Virement à la section d'investissement	0,00 €	175 750,00 €	0,00 €	175 750,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	175 750,00 €	0,00 €	175 750,00 €
D-6615 Intérêts bancaires et sur opérations de financement (ascendante)	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €
R-7362 Taxes de séjour	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43 000,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43 000,00 €
R-761 Produits de participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	136 750,00 €
TOTAL R 76 : Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	136 750,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	179 750,00 €	0,00 €	179 750,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021 Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175 750,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175 750,00 €
D-1541 Emprunts en euros	0,00 €	143 750,00 €	0,00 €	143 750,00 €
TOTAL D 15 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	143 750,00 €	0,00 €	143 750,00 €
D-2132-143 EQUIPEMENT DES SERVICES	0,00 €	32 000,00 €	0,00 €	32 000,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	32 000,00 €	0,00 €	32 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	175 750,00 €	0,00 €	175 750,00 €
Total Général		355 500,00 €		355 500,00 €

Cette décision modificative n°3 s'équilibre à :

- 179 750 € en section de fonctionnement,
- 175 750 € en section d'investissement,

Ce qui modifie l'équilibre du budget principal 2023 comme suit :

- 11 177 729.38 € en section de fonctionnement,
- 6 302 138.20 € en section d'investissement.

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 31 août 2023, a émis un avis favorable sur ce dossier.

Je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 31 août 2023,

Où l'exposé de Madame Rivas,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver la décision modificative budgétaire n°3 sur le budget principal, telle que présentée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 11/09/23

Publication : 11/09/23

Valloire, le 11/09/23

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAX.